



# LUNETTES DE PROTECTION // LUNETTES DE SOLEIL DAGR SKULLERZ®

**DESCRIPTION DU PRODUIT :** Élégantes lunettes de protection effilées demi-cerclées. Branches avec co-injection de caoutchouc et plaquettes en caoutchouc antidérapant.

**UTILISATION PRÉVUE :** Ces produits sont conçus pour offrir une protection contre les chocs de faible énergie (F) de particules à vitesse élevée, dans des conditions de température extrêmes, de -5 °C et +55 °C, (T) conformément à la norme EN 166:2001. Certains verres sont dotés d'une protection complémentaire. Les verres polarisés teintés protègent contre les rayons solaires conformément à la norme EN 172:1995 et les verres Fog-off™ fournissent une protection antibuée conformément à la clause 16 de la norme EN 168:2001 (N).

Plusieurs options de verres sont disponibles pour diverses applications :

- Transparent – convient pour une utilisation en intérieur et dans des conditions de faible éclairage
- Teinté – convient pour une utilisation en extérieur et dans des conditions de forte luminosité

## GAMME DE PRODUITS :

Monture Dagr

- Transparent
- Fog-off™ transparent
- Teinté
- Fog-off™ teinté
- Polarisé teinté

## CARACTÉRISTIQUES CLÉS :

- Classe optique 1 pour un port confortable lors d'une utilisation en continu
- Verre résistant aux rayures et bloquant 99,9 % des UV nocifs
- Monture élégante effilée et branches avec co-injection de caoutchouc
- Plaquettes en caoutchouc pour empêcher le glissement
- Technologie Fog-Off™ antibuée permanente disponible
- Conception brevetée

## APPLICATIONS :

Ces lunettes peuvent être utilisées dans une grande variété d'applications, notamment les suivantes :

- Construction
- Ingénierie
- Industries pétrolière et gazière
- Extraction minière
- Entretien
- Assemblage et fabrication
- Production manufacturière

**NORMES ET APPROBATION :** Ces lunettes de protection se sont avérées conformes aux exigences de sécurité de base telles que définies par la réglementation (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil relative aux équipements de protection individuelle (EPI) Annexe V (Module B), et elles répondent également aux exigences pertinentes en matière de santé et de sécurité spécifiées dans l'Annexe II. Elles sont donc marquées CE.

Ces produits ont été examinés au stade de la conception par BSI Group The Netherlands B.V., Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP, Amsterdam, Pays-Bas (Numéro de l'organisme notifié : 2797). Ces produits sont testés et approuvés CE conformément à la norme EN 166:2001.

## MARQUAGE :

Montures branche gauche – Ergodyne – e EN166 FT CE  
Verres – eZ87+S CE 5-3.1 e 1 FT

## LIMITATION DE L'UTILISATION :

- Ne jamais modifier ou altérer ce produit
- Ne pas utiliser ce produit comme protection contre des dangers autres que ceux spécifiés dans le présent document.
- Ces produits ne conviennent pas pour des travaux de meulage ou de soudage
- Ces produits ne sont PAS conçus pour être portés par dessus des lunettes correctrices.
- Conformément à la norme EN 166:2001, les lunettes de sécurité ne peuvent pas être testées et approuvées pour une utilisation de protection contre la projection de gouttelettes de liquide. Lorsqu'une protection contre les liquides est spécifiée, l'utilisation d'un produit approprié, par exemple des lunettes de protection, doit être envisagée.

## EXPLICATION DU MARQUAGE :

5-3.1 (EN 172:1995) : Protection solaire conforme aux exigences de la norme, fournissant une protection contre les UV pour la plage spécifiée complète.

1 : Classe optique

F : Protection contre les chocs de faible énergie (45m/s) de particules à vitesse élevée

T : Testé pour la protection contre les chocs à des conditions de température extrêmes de -5 °C et +55 °C

N : Testé pour la résistance à la buée des oculaires pendant une période minimale de 8 secondes.

## MANUFACTURER

Ergodyne  
1021 Bandana Boulevard East, Suite 220  
Saint Paul, MN, USA 55108  
+1.800.225.8238

## AUTHORIZED EU REP

David Harrison  
Brooke House  
Tithebarn Lane  
Preston PR31BH, United Kingdom  
+441995600623